

Traitement de semences céréales

# RUBIN® PLUS

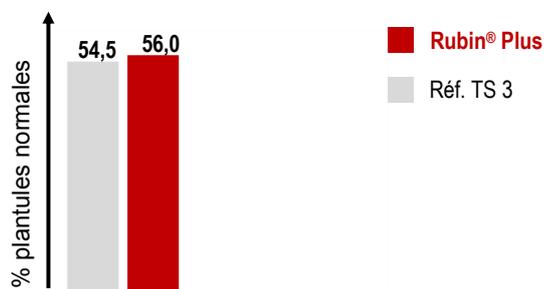
Nouvelle référence haut de gamme

- Pour limiter la perte de pieds en condition de stress
- Pour contrôler les maladies de la semence et du sol
- Pour valoriser le potentiel génétique de la culture
- Une solution industrielle de qualité
- Une contribution aux bonnes pratiques de semis



## GERMINATION EN CONDITIONS STRESSANTES

Conditions froides (5°C) et humides (eau : 25% du poids de sol)

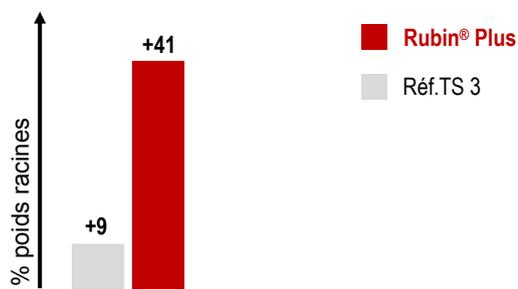


Plantules normales

(source FNAMS 2017)

## DÉVELOPPEMENT RACINAIRE

Augmentation du poids des racines (BBCH 23-28)



Effet sur les racines

(source ADAS, UK, 2017)

## PERFORMANCE SUR LES MALADIES DES SEMENCES ET DU SOL

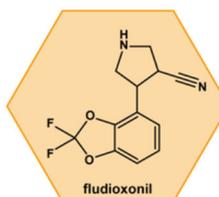
Efficacité des substances actives	Fluxapyroxad 5 g/q	Fludioxonil 5 g/q	Triticonazole 5 g/q	Rubin® Plus
<i>Microdochium nivale</i>	+++(+)	++++	++	+++++
<i>Fusarium graminearum</i> (fusariose)	+++	+++++	+++	+++++
<i>Tilletia caries</i> (carie)	+++++	++++	+++++	+++++
<i>Ustilago nuda</i> (charbon nu)	+++(++)*		+++++	+++++
<i>Pyrenophora graminea</i> (helminthosporiose)	+++++	++++	++	+++++

\*en fonction de la résistance aux carboxamides (SDHI) du charbon nu

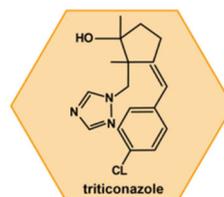
Rubin® Plus: 3 modes d'action différents dont au moins 2 pour chaque maladie



Groupe C:  
Respiration



Groupe E:  
Signal Transduction



Groupe G:  
Sterol Biosynthesis in membranes

# RUBIN® PLUS : UN TRAITEMENT INDUSTRIEL CERTIFIÉ DE QUALITÉ

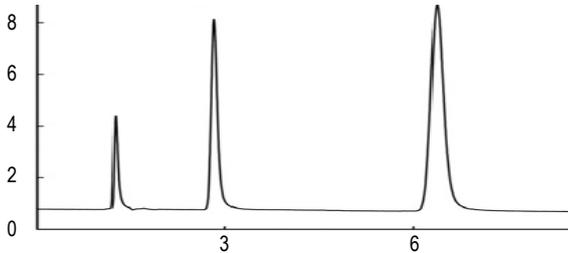
## ■ Test poussières



## ■ Tests de fluidité



## ■ Analyses doses HPLC



## ■ Rubin® Plus

- Diminution des poussières
- Augmentation de la fluidité: process et semis
- Doses analysées et confirmées

## RUBIN® PLUS SUR TOUTES LES CÉRÉALES

Une solution pour blés, orge, triticale, seigle et avoine



## QU'EST-CE QUE RUBIN® PLUS ?

	RUBIN® PLUS
AMM	N° 2190311
Composition	33,33 g/L fludioxonil + 33,33 g/L triticonazole + 33,33 g/L fluxapyroxad
Formulation	FS - suspension concentrée pour traitement des semences
Cultures et usages autorisés	Traitement des semences contre les champignons autres que phytiaqués : Blés, triticale : carie et fusarioses Orge : charbon nu, helminthosporiose et <i>Typhula</i> Avoine : fusariose, charbon nu et charbon couvert de l'orge Seigle : fusarioses
Dose autorisée	0,150 L/q
Nombre d'application par an	1/an
Stade d'application	BBCH 00
DAR	F (BBCH 00)
Autres données réglementaires	Uniquement en station industrielle fixe ou mobile

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

### Lors du traitement de semences, l'opérateur doit porter :

- pendant le mélange/chargement, le calibrage et le nettoyage : gants en nitrile certifiés EN 374-3, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB)
- pendant le nettoyage : un demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387).
- pendant l'ensachage : gants certifiés EN 374-2 à usage unique en cas d'intervention, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065 ; si le poste d'ensachage n'est pas équipé d'un système d'extraction des poussières : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387).

Lors du chargement et du nettoyage du semoir, le semeur doit porter : gants certifiés EN 374-3, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB) à porter par-dessus le vêtement de travail précité.

Pendant le semis, le semeur doit porter : gants certifiés EN 374-2 à usage unique en cas d'intervention sur le semoir, EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 681CESE1219R - Janvier 2020.

Rubin® Plus : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H315 : Provoque une irritation cutanée - H362 : Peut-être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**